



HAL
open science

La compétition électorale et la fabrique des identités

Christophe Jaffrelot

► **To cite this version:**

Christophe Jaffrelot. La compétition électorale et la fabrique des identités. Critique Internationale, 2011, 51, pp.9 - 15. 10.3917/crii.051.0009 . hal-03461541

HAL Id: hal-03461541

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03461541>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La compétition électorale et la fabrique des identités

par Christophe Jaffrelot

La relation entre régime politique et identités collectives a surtout été appréhendée sous l'angle des déterminants de la démocratie et de l'autoritarisme, et ce dans une perspective culturaliste¹. Sans revenir sur le simplisme d'un Huntington qui considérait l'islam et le confucianisme comme incompatibles avec la démocratie², rappelons que pour Tocqueville il existait « à côté de chaque religion (...) une opinion politique qui, par affinité, lui est jointe »³, règle dont il déduisait les fondements chrétiens de la démocratie en Amérique⁴.

Nous nous proposons ici d'inverser cette relation et de montrer combien la nature démocratique d'un régime peut influencer – voire refaçonner – les identités collectives, que celles-ci se présentent comme reposant sur la religion, la langue, la race ou la caste. Les deux hypothèses qui sous-tendent notre démarche sont que l'identité est par nature processuelle et interactive⁵

1. Pour une revue critique de la littérature sur ce point, voir Christophe Jaffrelot, « Comment expliquer la démocratie hors d'Occident ? », dans C. Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2000, p. 5-57.

2. Samuel Huntington, *The Third Wave: Democratization in the Twentieth Century*, Norman, University of Oklahoma Press, 1991, p. 18 et suivantes et p. 73 et suivantes.

3. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, vol. 1, Paris, Gallimard-Flammarion, 1981, p. 392.

4. Si le protestantisme « porte les hommes (...) à l'indépendance », le catholicisme les « prépare » davantage à l'égalité » (*ibid.*, p. 393). De sorte qu'« aux États-Unis, il n'y a pas une seule doctrine religieuse qui se montre hostile aux institutions démocratiques et républicaines » (*ibid.* p. 394).

5. Voir Denis-Constant Martin (dir.), *Cartes d'identité*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, et D.-C. Martin (dir.), *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Karthala, 2010.

et que, loin d'être étrangère aux processus de politisation, sa définition est au contraire renégociée à la faveur du passage au politique⁶.

Élections et entrepreneurs identitaires : entre idéologie, populisme et clientélisme

Le mécanisme démocratique qui exerce l'effet le plus direct sur les identités collectives du corps des citoyens est l'élection, que celle-ci ait lieu au suffrage censitaire ou universel. La désignation des dirigeants par la voie électorale conduit en effet bien des *leaders* politiques à activer des clivages identitaires plus ou moins latents afin de se constituer une base (*constituency*) à partir d'individus ou, plus souvent, d'un groupe dont les membres auraient les mêmes marqueurs identitaires qu'eux.

Leur stratégie amène souvent ces entrepreneurs politiques à redéfinir les frontières du groupe en question, l'identité par eux promue ayant vocation à être la plus intense possible (pour garantir une forte allégeance) et la plus large possible (pour mieux « faire nombre »). Pour cela, il leur faut, d'une part, dévaloriser les zones de synthèse culturelle qui rendent flous les contours du groupe et durcir des oppositions par rapport à d'autres qui n'étaient parfois que latentes, d'autre part, fondre des entités encore distinctes dans un même ensemble qu'ils veulent le plus vaste possible.

Cette alchimie a sans doute atteint son paroxysme en Inde avec la création de castes nouvelles par les membres de castes supérieures aux effectifs modestes qui cherchaient à faire nombre en fusionnant avec des castes plus basses. C'est ainsi que les Rajpouts, une haute caste guerrière du Gujarat, désireux, après l'introduction du suffrage universel, de résister à la pression d'une grande caste de paysans riches, les Patels, firent cause commune (au point de pratiquer l'endogamie) avec les Kolis, une caste basse mais démographiquement importante, pour former une catégorie nouvelle⁷. Celle-ci se réclama d'une généalogie prestigieuse puisqu'elle prétendit descendre de l'ordre des Kshatriyas (la caste guerrière dont elle reprit le nom), suivant une logique qui rappelle l'« invention de la tradition » chère à Hobsbawm⁸.

En effet, l'usage électoral de l'identité collective s'accompagne en général d'une idéologisation – ou d'une « stratégie symbolique » pour reprendre les

6. Kanchan Chandra, « Ethnic Parties and Democratic Stability », *Perspectives on Politics*, 3 (2), juin 2005, p. 235-252.

7. Rajni Kothari, Rushikesh Maru, « Federating for Political Interests: The Kshatriyas of Gujarat », dans R. Kothari (ed.), *Caste in Indian Politics*, New Delhi, Orient Longman, 1970.

8. Eric Hobsbawm, « The Invention of Tradition », dans Eric Hobsbawm, Terence Ranger (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

termes de Geertz dans son beau chapitre sur l'idéologie⁹. Le nationalisme est exemplaire de ce processus, y compris dans ses variantes ethno-religieuses ou ethno-linguistiques, puisqu'il permet à ceux qui se présentent comme les défenseurs d'un groupe défini comme « national » de solliciter les suffrages de ses membres avec une certaine force émotionnelle¹⁰.

Le populisme des entrepreneurs identitaires provient de ce qu'ils s'attachent à valoriser certaines lignes de clivages culturelles extérieures au groupe qu'ils aspirent à représenter, *tout en occultant ses divisions internes*. Ils en viennent ainsi à passer outre les oppositions de classe ou à masquer des marqueurs culturels « parasites », comme les sectes dans l'ordre religieux ou les dialectes dans l'ordre linguistique, qu'ils disqualifient volontiers dans leurs discours en les présentant comme des facteurs d'affaiblissement du groupe.

Toutefois, le soutien que ce dernier apporte – totalement ou en partie – aux entrepreneurs identitaires et à leurs formations politiques ne repose pas exclusivement sur des considérations symboliques. Il s'explique aussi, en général, par un calcul d'intérêt. Pour gagner – et surtout conserver – le vote des citoyens dont ils prétendent représenter la « communauté », les entrepreneurs identitaires doivent en effet leur offrir certains avantages. L'instrumentalisation des symboles d'identité s'accompagne ici de mesures concrètes soit au bénéfice du groupe, soit à l'encontre d'autres groupes. La nécessité de combiner ainsi le populisme et une forme de clientélisme reflète l'une des limites de l'utilisation électorale du fait identitaire.

Cette faiblesse est en fait inhérente à l'ensemble du processus : si les entrepreneurs identitaires peuvent orienter l'allégeance politique d'un groupe, voire refaçonner ses frontières, c'est parce que le matériau dont est fait le groupe est malléable ; et si l'identité est à ce point changeante, le *leader* ne peut s'en remettre à elle seule pour cultiver sa base électorale.

Là n'est pas la seule limite à laquelle se heurte l'entrepreneur identitaire pour mobiliser « son » groupe.

L'impossible totalisation identitaire : votes sur enjeux, factionnalisme, classes, effets d'échelle et individualisme

Sauf dans les périodes de crise aiguë où son existence même est menacée, un groupe ethnique ne vote pas dans son entier pour un même parti ou un même *leader*. Cette déperdition de voix qui contredit les *a priori* culturalistes du sens

9. Clifford Geertz, *The Interpretation of Culture*, New York, Basic Books, 1973, p. 230 et suivantes.

10. C. Jaffrelot, « Pour une théorie du nationalisme », dans Alain Dieckhoff, Christophe Jaffrelot (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 29-104.

commun rend la relation entre clivages identitaires et élections particulièrement intéressante. Dans quelles conditions un groupe se retrouve-t-il massivement derrière son *leader* ou son parti ? Et quand disperse-t-il ses voix ?

C'est à rétablir la complexité de ce jeu aux variables multiples qu'est consacré ce dossier. L'étude de quatre démocraties dont les citoyens ont été appelés aux urnes au cours de ces deux dernières années permet de mesurer la part du « vote ethnique » et les raisons de sa résilience à géométrie variable.

Dans chacune des sociétés analysées, l'Afrique du Sud, le Liban, l'Inde et la Pologne, le poids des clivages identitaires est contrebalancé par des considérations relatives au bien commun. La notion de « problématique légitime du politique » introduite par Pierre Bourdieu¹¹ dans la boîte à outils des sciences sociales s'applique ici pleinement, dans la mesure où aucun parti à vocation nationale ne peut ouvertement proclamer qu'il « roule » pour une seule communauté ou un seul segment de la cité. D'où l'accent mis dans les programmes sur les enjeux de développement, de services publics et de sécurité qui forment, de fait, l'un des déterminants du vote. Le sociologue de terrain doit précisément dissiper cet écran de fumée du discours officiel pour mesurer la part des électeurs qui répondent effectivement à cette logique qu'on appelle « le vote sur enjeu ».

Celui-ci n'explique qu'une partie de la déperdition mentionnée plus haut. Une autre partie, sans doute plus importante, tient aux luttes de factions : il n'est en effet pas rare qu'un leader rival de celui qui prétend représenter le groupe fonde un parti concurrent susceptible d'attirer les déçus de la formation politique initiale – parmi lesquels on trouvera d'abord ceux qui n'ont pas bénéficié des dispositifs clientélistes autant que d'autres ou autant qu'ils l'auraient souhaité. En Afrique du Sud, la création du Congress of the People (Cope) par des dissidents de l'ANC, fidèles au Président Mbeki et hostiles à Zouma, à quelques mois du scrutin de 2009, illustre bien ce cas de figure.

Outre le jeu des factions, celui des variables sociales entre chaque fois en ligne de compte. Les logiques de classes débouchent ainsi sur des totalisations partielles à mesure que le groupe se différencie en termes de revenus et de styles de vie. En Inde, le principal parti des Dalits (nom que se donnent les ex-intouchables) attire moins la classe moyenne de ce milieu social qui rejoint plus volontiers les formations *mainstream* comme le parti du Congrès. Partout, les allégeances liées aux marqueurs d'identité primaires sont colorées par les trajectoires d'ascension (ou de régression) sociale.

11. Pierre Bourdieu, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, février-mars 1987.

Les totalisations communautaires sont d'autant moins complètes que les ressorts du vote qui fonctionnent à un niveau de la vie politique peuvent ne pas opérer à un autre. Élisabeth Picard montre ainsi qu'au Liban Amal et le Hezbollah ont dominé la scène chiite lors des élections générales de 2009, mais qu'aux municipales de 2010 leurs opposants ont réussi à remettre en cause leur hégémonie en promouvant des enjeux locaux et des marqueurs identitaires intracommunautaires. Un même groupe étant rarement porteur de la même culture et des mêmes intérêts sur tout un territoire, les partis qui ont fondé leurs programmes sur sa défense à l'échelle nationale sont généralement pris en défaut lors de scrutins régionaux ou locaux.

Au-delà, l'exploitation politique d'une identité collective implique l'existence d'un sens aigu de ce collectif. Or l'essor de l'individualisme, dans une société comme la Pologne par exemple, sape les bases mêmes de l'instrumentalisation du sentiment collectif. Si l'élection des frères Kaczyński en 2005 a été, en partie, « une victoire de *Radio Maryja* », le média qui propageait avec le plus d'insistance – et de succès – l'idée selon laquelle l'identité polonaise s'incarnait dans le catholicisme, la défaite de Jarosław Kaczyński en 2010 a témoigné d'une érosion de ce registre politique en raison, notamment, de la sécularisation rapide de la société et de la perte d'influence de l'Église.

Les clivages identitaires, des variables électorales comme les autres ?

Si l'importance des clivages identitaires doit être relativisée – surtout dans le cas du catholicisme en Pologne, ainsi que l'explique Patrick Michel –, il ne convient pas pour autant de voir en eux une variable comme les autres. Cela est évident dans le cas du Liban, où la Loi électorale de 1926 a fixé le taux de représentation des communautés confessionnelles dans les instances législatives. Cette reconnaissance officielle des identités collectives dans l'arène démocratique démontre plus clairement qu'ailleurs la façon dont un régime politique peut réifier les clivages identitaires, les partis en compétition pour rallier les voix d'une même communauté étant dès lors incités à surenchérir dans la défense de ladite communauté.

Au demeurant, là où les identités ne sont pas institutionnalisées de la sorte, les appartenances s'énonçant en termes de race, de caste ou de religion sont, elles aussi, en général, plus prégnantes que les autres, le factionnalisme ayant d'ailleurs tendance à les renforcer dès lors qu'il s'agit pour le dissident d'apparaître plus proche des « siens » que son ex-maison mère. Tout se passe comme si, en dépit de l'impact de variables « externes », toutes choses égales par ailleurs, les marqueurs primaires soumis à politisation conservaient une plus grande valeur explicative du vote. C'est le constat auquel les spécialistes

indiens des comportements électoraux se sont résignés en 2009, alors que tous les observateurs vantaient la maturité fraîchement acquise d'une démocratie censée avoir découvert le vote sur enjeu et être désormais capable de tourner le dos à « l'irrationalité » des allégeances communautaires.

En Afrique du Sud, la race est aussi un indicateur des plus résilients dans l'ordre politique, en partie du fait de l'impossibilité ou de l'incapacité de l'ensemble de la classe politique à faire porter le débat sur le terrain du développement économique et social. Comme l'écrit Denis-Constant Martin : « Dans l'immédiat, alors que le gouvernement est incapable de tenir ses promesses vis-à-vis des plus pauvres et que les principaux partis ne peuvent proposer des politiques sociales et économiques très nettement différenciées, la "race" permet de tracer des lignes de clivage facilement repérables entre camps rivaux ».

Cette logique de l'identité comme ressource politique *par défaut* pourrait bien s'imposer également en Europe – notamment en Pologne – où elle sous-tend déjà des populismes xénophobes. Certes, la religion n'y est plus le support privilégié du sentiment d'appartenance politique, mais cela n'a rien de rédhibitoire, compte tenu de la malléabilité des identités : l'héritage chrétien n'est que l'un des éléments constitutifs d'une construction idéologique où « l'autre » est l'immigré, le musulman, l'Arabe, l'étranger... Même dans des sociétés individualistes et sécularisées, les clivages identitaires conservent – ou retrouvent – un fort pouvoir explicatif du comportement électoral.

Tant que ces tendances xénophobes ne se traduisent pas par une remise en cause du droit de vote de tous les citoyens – et par la création corrélative de citoyens de seconde zone –, le rôle des identités collectives dans le processus électoral façonne une variante multiculturelle de la démocratie. La théorie a longtemps postulé que ce type de régime ne peut prospérer que dans le cadre d'États ayant réglé la question nationale, le peuple ne pouvant véritablement exercer le pouvoir tant qu'il ne s'est pas constitué en une nation homogène. Les transitologues ont même présenté la démocratie comme le couronnement d'une trajectoire dont la toute première étape est la réalisation de l'unité nationale¹². Chez Rustow, le père de la transitologie, l'ordre des séquences est intangible, l'intégration nationale étant la condition préalable *sine qua non* de la légitimation du système politique et de la participation démocratique des citoyens¹³. Un quart de siècle plus tard, Linz et Stepan

12. Au début des années 1970, un collectif d'auteurs américains « développementalistes » avaient déjà montré la voie en mettant au point un modèle séquentiel du développement de la démocratie qui plaçait l'établissement de l'État-nation en tête des points de passage obligés. Voir Leonard Binder, James S. Coleman, Joseph La Palombara, Lucian W. Pye, Sidney Verba, Myron Weiner, *Crises and Sequences in Political Development*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1971.

considéraient encore, en vertu d'un raisonnement simple, que la démocratie ne peut prospérer que dans le cadre d'un État-nation homogène : « Plus la population du territoire d'un État se compose de sociétés plurinationales, plurilinguistiques, plurireligieuses ou pluriculturelles, plus la politique est compliquée parce qu'un accord sur les fondations d'une démocratie sera plus difficile à atteindre »¹⁴.

Cette formule reflète un certain déterminisme historique aux connotations ethnocentriques, les points de passage obligés évoqués ici correspondant à la trajectoire politique d'une grande partie des nations occidentales. Or certaines démocraties se sont développées sur une base multiculturelle. Arend Lijphart, l'inventeur de la théorie consociative, tend même à inverser les termes de la loi quasi mathématique énoncée par Linz et Stepan : le caractère multiethnique d'une société peut être un ressort du pluralisme politique – donc de la démocratie – pourvu que le sentiment national y soit bien enraciné¹⁵ ; car, au-delà d'un certain seuil, les antagonismes entre communautés religieuses, linguistiques, et autres, bloquent la bonne marche des institutions et rendent toute forme de démocratie impossible en faisant peser la menace de la violence¹⁶ : au Liban, les manœuvres d'intimidation de Amal et du Hezbollah prouvent bien que les formations qui se disputent les voix d'une même communauté peuvent être tentées de recourir à la manière forte pour parvenir à leurs fins. ■

N.B. : Ce dossier est issu d'un Projet transversal du CERI auquel ont participé des chercheurs du laboratoire et d'ailleurs en 2009 et 2010 à travers colloques et ateliers. Le texte préparé dans ce cadre par Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru paraîtra prochainement dans la rubrique *Varia* de *Critique internationale*.

Christophe Jaffrelot est directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po/CNRS). Il enseigne à Sciences Po, Princeton, Yale et King's College. Il a récemment publié *Religion, Caste and Politics in India* (New York, Columbia University Press, 2011). Adresse électronique : jaffrelot@ceri-sciences-po.org

13. Dankwart Rustow, « Transitions to Democracy: Towards a Dynamic Model », *Comparative Politics*, 2 (3), avril 1970.

14. Juan J. Linz, Alfred Stepan, *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore/Londres, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 29.

15. Arendt Lijphart, *The Politics of Accommodation: Pluralism and Democracy in the Netherlands* (1968), Berkeley, University of California Press, 1975 p. 129.

16. Jean Leca a bien montré combien un excès de pluralisme socioculturel pouvait contrarier le jeu de la démocratie. D'où sa question : « Sociologiquement, le pluralisme ne suppose-t-il pas un sens commun (consensus) préalable fourni par une homogénéisation sociale et culturelle qui en est la négation ? ». Voir Jean Leca, « La démocratie à l'épreuve des pluralismes », *Revue française de science politique*, 46 (2), avril 1996, p. 252.